

aujourd'hui une situation entièrement différente nous confronte. Quand le ministre nous reproche d'être opposés aux impôts élevés, il oublie que nous sommes en guerre, et que nous favorisons les lourds impôts en temps de guerre.

Le ministre a souligné le fait que l'objet principal des impôts et de la vente d'obligations est de réduire la faculté d'achat de la population, et il a déclaré que les impôts doivent être basés sur la faculté de paiement tout en tenant compte de l'égalité de service et de sacrifice. Je suis d'avis que le présent budget va directement à l'encontre de ce principe. Le ministre a toujours prévenu la Chambre contre le danger d'inflation, mais par le présent budget il la provoque dans le prix de nombre de denrées. Il a condamné le principe du retrait du pouvoir d'achat au moyen de la hausse des prix, qu'il juge injuste, mais l'impôt de guerre sur le revenu donne précisément le même résultat. Non content de diminuer le pouvoir d'achat des contribuables, il enlève celui des enfants par un impôt de 30 p. 100 sur les friandises. C'est là une taxe des plus exécrables.

Au début des hostilités nous avons appuyé sur l'égalité dans les services et les sacrifices. Nous avons déclaré en septembre 1939 que si, du commencement à la fin de la guerre, la population pouvait conserver intactes ses économies antérieures, maintenir un niveau d'existence convenable et amasser un peu pour les mauvais jours, elle devrait se considérer très chanceuse. M. Nash, ex-ministre des Finances en Nouvelle-Zélande, a partagé cette opinion quand il a dit que le soldat en service outre-mer ne devrait pas, de ce seul fait, voir empirer sa condition, et que le citoyen qui reste en son pays ne devrait pas, de ce seul fait aussi, voir améliorer la sienne. La politique financière et le budget du ministre permettent à nombre de citoyens restés au pays d'accumuler obligations sur obligations. Il n'y a égalité ni dans les services ni dans les sacrifices quand, d'une part, des hommes consentent au sacrifice de leur vie outre-mer et, d'autre part, ceux qui restent au pays accumulent des titres qui sont autant de créances sur la production future. Les pratiques de thésaurisation que nous constatons dans tout le pays sont nettement révoltantes. Des affiches disent qu'aujourd'hui nous sommes tous au front de combat et qu'il faut acheter plus de certificats d'épargne. Dire que celui qui reste au pays et achète des certificats d'épargne de guerre est sur la ligne de feu n'est-il pas une insulte au soldat qui combat au front.

Si le ministre est sincère lorsqu'il prétend vouloir réduire le pouvoir d'achat de la population par les impôts et la vente des obligations, pourquoi permet-il aux banques à charte de créer des centaines de millions de dollars

qu'elles prêtent au peuple pour lui permettre d'acheter des obligations? Si la vente des obligations a pour fin de réduire le pouvoir d'achat, pourquoi permettre aux banques à charte de créer de la monnaie pour que la population puisse acheter ces obligations, s'opposant ainsi au but même de l'émission de titres de l'Etat? Au cours des deux dernières années, les banques à charte ont prêté à notre population plus de 350 millions de dollars à cette fin et depuis l'ouverture des hostilités, elles ont prêté, directement ou indirectement, au Gouvernement, près d'un milliard de dollars; environ 660 millions directement et 350 millions par l'entremise du peuple.

L'hon. M. ILSLEY: Une forte proportion de cette dernière somme de 350 millions de dollars n'a-t-elle pas été remboursée?

M. QUELCH: Peut-être en partie, mais, d'autre part, les banques achètent des obligations du public pour une somme à peu près équivalente. Je suis convaincu qu'à mesure que ces impôts s'accroissent et que le fardeau des contribuables s'alourdit, un nombre de plus en plus grand de gens porteront leurs obligations à la banque pour les encaisser et, à la fin du conflit, les banques détiendront une très grande quantité de ces titres. La chose est arrivée dans la dernière guerre et elle se répétera dans celle-ci, parce que si les taxes sont telles qu'une personne ne peut plus vivre, elle vendra tous les titres qu'elle aura en sa possession, cela va de soi.

Le ministre parle du danger de l'inflation, si nous utilisons la Banque du Canada. Depuis la déclaration de guerre, nous avons soutenu constamment que, dans la mesure où le produit des impôts et la vente des certificats d'épargne de guerre sont insuffisants à fournir à l'Etat les fonds requis pour faire face à ses dépenses, il faut utiliser la Banque du Canada. Le ministre attaque cette proposition sous prétexte que l'utilisation de cette institution est une mesure plus inflationniste que l'utilisation des banques à charte. Il a donné cette réponse à l'honorable député de Parry-Sound, hier soir, et je m'étonne fort que le ministre des Finances ressuscite ce vieil argument que son prédécesseur, M. Dunning, avait coutume d'employer, quand nous exprimions cette proposition. En parlant ainsi, voici ce que fait le ministre des Finances: Il reconnaît franchement que l'Etat n'exerce pas un contrôle efficace sur les banques à charte, parce que s'il en était ainsi, elles ne pourraient accroître leurs prêts au prorata de la monnaie émise par la Banque du Canada.

L'hon. M. ILSLEY: L'honorable député connaît la réponse.

M. QUELCH: Pas du tout, mais je serais très heureux de la connaître.